

"Réemployer, c'est beaucoup plus vertueux que recycler" : le projet de loi sur l'économie circulaire est très attendu par les ressourceries



Par **franceinfo**, Etienne Monin – Radio France
Mis à jour le 24/09/2019 | 10:23 – publié le 24/09/2019 | 07:07

Les sénateurs étudient à partir du 24 septembre le projet de loi sur l'économie circulaire. Un texte qui vise à réduire le gaspillage pour préserver l'environnement.

Entre une et quatre tonnes d'affaires sont apportées chaque jour à la ressourcerie de La Petite Rockette, dans le 11^e arrondissement de Paris. La réutilisation des produits est un secteur porteur en France. Le Sénat examine à partir de mardi 24 septembre le projet de loi sur l'économie circulaire, qui vise à réduire le gaspillage et améliorer le recyclage afin de préserver l'environnement.

Réutiliser plutôt que recycler

En poussant la porte du magasin La Petite Rockette, c'est l'effervescence qui saute aux yeux. La file d'attente à la caisse fait une dizaine de mètres. *"Quand j'ai des choses qui ne servent plus pour les enfants, je viens ici. Je dépose en me disant que cela servira à d'autres. Et puis au passage, je me sers aussi. Je n'aime pas jeter, j'ai toujours essayé de faire en sorte que ces vêtements aient une autre vie"*, explique Patricia, une mère de famille qui vit dans le quartier.

Pour encourager le réemploi, le prix des objets ou des affaires est dérisoire dans cette ressourcerie. Deux euros le vêtement adulte et trois euros la paire de rollers. *"C'est une façon de s'assurer que le surplus d'affaires ne soit pas exporté, ou jeté dans des décharges à l'étranger, ou recyclé. Comme il y en a beaucoup, il faut les vendre peu cher, de façon à ce qu'elles partent"*, explique Martin Bobel, administrateur de La Petite Rockette.

Quand on réemploie un objet, on préserve sa valeur. Cela a beaucoup plus d'impact écologique.

Martin Bobel, administrateur de La Petite Rockette à franceinfo

"Réemployer, c'est beaucoup plus vertueux que recycler, poursuit-il. Quand on recycle un objet, on détruit un objet pour fabriquer de la matière secondaire, qui est souvent de moins bonne qualité que la matière première.

Une éco-participation pour les ressourceries ?

La Petite Rockette, qui emploie 27 salariés, anime des ateliers d'entretien ou de réparation et un bar cantine. Le réseau national de 130 ressourceries auquel elle appartient considère que le secteur est sous-exploité, en contradiction avec les objectifs affichés. *"La réglementation européenne transcrite dans la loi hiérarchise les priorités : d'abord le réemploi, puis le recyclage, puis l'incinération et enfin l'enfouissement"*, détaille Camille Rognant, responsable associations du réseau national. *"Dans les faits, c'est exactement l'inverse qui se passe. On est toujours à l'incinération et à l'enfouissement en terme de moyen de traitement, puis le recyclage et ensuite le réemploi"*, déplore-t-elle.

Le réemploi est une part minime, alors qu'il y a un potentiel énormeCamille Rognantà franceinfo
Le réseau national des ressourceries défend un amendement qui pourrait être déposé dans la loi pour ouvrir l'éco-participation aux ressourceries. Le projet de loi qui va être examiné au Sénat propose, entre autres, la création de nouvelles filières de pollueurs payeurs, l'instauration d'un nouveau système de consigne pour les bouteilles en plastique et l'interdiction de détruire les produits invendus. Le projet de loi sur l'économie circulaire est très attendu par les ressourceries - reportage d'Etienne Monin

A lire aussi

Pesticides : les "feux de la colère" des agriculteurs

Contaminée au plomb, l'eau n'est plus potable dans une partie des bâtiments de l'Université Sorbonne Nouvelle à Paris

VIDEO. Pourquoi certaines odeurs nous rappellent-elles des souvenirs ?

VIDEO. Climat : "On continuera jusqu'à ce qu'ils prennent des mesures" : la mobilisation des jeunes ne faiblit pas

Épandage des pesticides : "Il y a une confusion dans le débat actuel", affirme le président de l'Anses